

LES CINQ VIES EXTRAORDINAIRES
DU FILS UNIQUE DE DIEU

Jean-François Clamet

Les cinq vies extraordinaires
du fils unique de Dieu

Spiritualité

Editions Persée

Du même auteur

Le catéchisme revisité, Tome 1, 2014, Ed. Persée

Le catéchisme revisité, Tome 2, 2014, Ed. Persée

Le catéchisme revisité, Tome 3, 2014, Ed. Persée

Le catéchisme revisité, Tome 4, 2014, Ed. Persée

Consultez notre site internet



© Editions Persée, 2015

Pour tout contact :

Editions Persée — 38 Parc du Golf — 13 856 Aix-en-Provence

www.editions-persee.com

INTRODUCTION

Parmi les trois grands monothéismes issus du « livre », la Bible : le Judaïsme, le Christianisme et l'islam, celui qui sans conteste remporte la palme de la complexité théologique est assurément le second. Les chrétiens en ont-ils conscience ?

Certes, dans la continuité de l'Ancien Testament, le Dieu chrétien est unique, aucun doute à ce sujet, mais il y a environ 2 000 ans, ce concept monothéiste qui avait jusqu'ici l'avantage de la simplicité allait se compliquer sérieusement. Tout d'abord l'humanité étonnée apprit que le Père éternel avait un Fils caché depuis des millénaires, puis saint Jean, sans doute mieux informé que les trois autres évangélistes, révéla au monde que ce fils de Dieu était unique. Enfin, ce fils unique évoqua l'existence d'un personnage mystérieux qu'il qualifiait d'Esprit-Saint et qui, trois siècles plus tard, accédera lui-même au statut prestigieux de personne divine. Il fallut pour cela inventer un nouveau concept que l'on baptisa Trinité Sainte, et qui, après bien des hésitations et polémiques théologiques se trouva défini environ 3 siècles après la disparition de son fondateur, lors du concile de Nicée en 325.

Lors de cette fameuse rencontre des pères de l'Église, sous la haute surveillance de l'empereur Constantin, il fut décidé et imposé aux adeptes de la religion chrétienne, sous peine d'anathème, de croire à ce nouveau concept trinitaire : un seul Dieu en trois personnes, une seconde personne en deux natures : humaine et divine (natures précisées en 451 au concile de Chalcédoine), et possédant en outre deux volontés, précisées environ deux siècles plus tard lors du troisième concile de Constantinople en 680-681, (sixième concile œcuménique), qui condamna le monothélisme c'est-à-dire la croyance, a priori naturelle, que Jésus, Fils unique de Dieu, n'avait qu'une seule volonté (la

sienne), préférant affirmer dogmatiquement que celui-ci avait aussi en lui la volonté de son Père. Le monothélisme avait pourtant eu précédemment les faveurs d'un pape¹.

Le Fils est donc une personne engendrée et non pas créée, comme l'Esprit-Saint, tous les deux depuis toujours, puisque le seul inengendré, est uniquement le Père éternel (Article 254 du catéchisme : « c'est le Père qui engendre »).

Il est à noter, comme l'avait fait remarquer Arius en son temps, que le Fils est aussi le seul cas connu depuis l'origine du monde où l'engendré a exactement le même âge que celui qui engendre...

Ces trois personnes furent alors déclarées égales en puissance et dignité, malgré quelques petites différences fonctionnelles. Cette égalité reste toutefois mystérieuse puisque la seule personne qui connaisse la fin du monde est assurément la première² ! Nous devons donc en conclure que la personne du Père éternel est à l'évidence un peu plus omnisciente que les deux autres !

Enfin la seconde personne est dotée d'une âme humaine en principe immortelle à son incarnation comme toutes les âmes humaines. Nous verrons cependant que cette éternité de l'âme humaine de Jésus est pourtant douteuse et qu'elle ne semble pas tout à fait acceptée par l'Église ! En effet, celle-ci, toujours soucieuse de la rationalité de ses dogmes, nous explique dans son catéchisme (Article 472) que celle-ci était limitée « *aux conditions historiques de son existence dans l'espace et le temps* », c'est-à-dire de l'existence terrestre de Jésus.

Pourtant cette temporalité de l'âme de Jésus constitue une anomalie par rapport à celle accordée à tous les autres humains³, mais voilà : que faire d'une âme immortelle notamment lors de la cinquième vie du Fils de Dieu, c'est-à-dire après son retour au ciel pour l'éternité ! Comment expliquer cette transformation extraordinaire qui consisterait à admettre une seconde personne divine mutante ! Cette différence de l'humanité de Jésus par rapport à celle des autres hommes n'apparaît pas clairement dans la conscience universelle des chrétiens, la seule

1 – Honorius 1^{er} qui fut déclaré hérétique à titre posthume lors de la 13^e session de ce concile, le 28 mars 681 ! La position dogmatique s'appuie sur Luc (22, 42), ce qui à sa lecture n'a rien d'évident ! (cf. Petit lexique des hérésies chrétiennes de Michel Theron, page 279).

2 – Cf. Matthieu (24, 36) ou Marc (13, 32).

3 – Cf. Catéchisme, article 366 « L'église nous apprend que l'âme est immortelle ». (selon le 5^{ème} concile de Latran, en 1513).

différence bien connue étant l'absence du péché chez le Fils unique de Dieu.

Bref, vous l'avez compris, le Dieu Chrétien est très différent de Yahvé et d'Allah, mais il apparaît en outre que, parmi ces trois personnes divines, comme on le devine par ce qui précède, la seconde est particulièrement complexe.

Le but de ce livre est de montrer les conséquences étonnantes d'une telle complexité, il se divise en cinq parties correspondant aux cinq vies différentes qui sont caractéristiques de la seconde personne.

En effet on peut distinguer les cinq vies suivantes pour le Fils unique de Dieu, ce sont chronologiquement :

– sa vie divine depuis l'éternité antérieure jusqu'à son incarnation, il n'est que pur esprit comme son Père et l'Esprit-Saint.

– sa vie terrestre depuis l'incarnation jusqu'à sa mort, telle que nous la content les évangiles, et dont la caractéristique principale de « vrai homme et vrai Dieu » fut définie au concile de Chalcédoine en 451. Le Fils de Dieu a donc acquis une âme à cette occasion pour devenir « vrai homme ».

– sa descente aux enfers qui dut probablement nécessiter une nouvelle nature pour séjourner, ne fussent que quelques instants au sein de la fournaise infernale, la plupart des théologiens pensent que seule son âme est descendue aux enfers.

– sa vie terrestre comprise entre sa Résurrection et son Ascension pour laquelle certains éprouvent des doutes quant à sa double nature, parlant à cette occasion de « corps glorieux », en contradiction avec le concile de Chalcédoine.

– enfin sa nouvelle vie divine, depuis l'Ascension, ou sa disparition terrestre⁴, « l'éternité postérieure », au cours de laquelle on ne sait trop sous quelle nature elle apparaîtra lors de la Parousie ou du jugement dernier.

Nous verrons que les écrits canoniques, le catéchisme, mais aussi les écrits apocryphes et les écrits intertestamentaires⁵, peuvent nous éclairer un tant soit peu sur certains événements survenus lors du déroulement de ces cinq vies extraordinaires du Fils unique de Dieu !

4 – (selon les évangélistes, en Judée ou en Galilée).

5 – Cf. « les écrits apocryphes chrétiens » et « Écrits intertestamentaires » dans la bibliothèque de La Pléiade.

Certains commentaires apparaîtront probablement aux yeux des théologiens ou des exégètes comme un jeu puéril et sans intérêt, mais n'oublions pas que les textes canoniques sont considérés comme la parole de Dieu. Ils sont donc incontestables et leur compréhension littérale jusqu'au XVII^e siècle fut la plupart du temps incontestée. Quant aux écrits apocryphes, l'Église s'est vue contrainte de les déclarer comme tels en raison de leurs récits abracadabrants, sachant qu'ils ont pourtant connu au Moyen-Âge une notoriété extraordinaire. Cette croyance littérale qui semble invraisemblable à notre époque a pourtant fait le succès de ces contes merveilleux, c'est le cas notamment des récits de l'enfance de Matthieu et Luc qui sont commémorés chaque année dans la nuit de Noël, avec la crèche, l'âne et le bœuf, la grotte, etc... qui relèvent tous de l'imagination débordante de ces auteurs ou de ces apocryphes !

Les interprétations symboliques de la théologie ne survinrent que progressivement, notamment sous la pression des avancées scientifiques, lorsqu'il apparut que l'interprétation littérale de ces événements ne pouvait plus être soutenue sans prendre le risque de sombrer dans le ridicule !

Pour avoir une idée rapide de tous les problèmes et questions posées par la religion chrétienne, consulter le site Internet :

www.evangileincroyable.fr

1 – LA PREMIÈRE VIE DU FILS UNIQUE DE DIEU

LA RÉVÉLATION AU MONDE DE L'EXISTENCE DU FILS UNIQUE DE DIEU

Il y a environ 2 000 ans, le monde antique étonné découvrait que le Dieu unique, adoré sous le nom de Yahvé ou Élohim depuis des siècles par la religion juive, avait en réalité un Fils unique qui leur était caché depuis la création du monde...

Révéle aux juifs par un petit groupe de Galiléens, révéle au monde principalement par « l'apôtre des nations », l'apôtre par excellence : saint Paul, bien qu'il ne l'ait jamais connu de son vivant, le Fils unique de Dieu devait acquérir par la suite une notoriété extraordinaire.

Au quatrième siècle il fut établi que ce fils caché avait connu avant sa naissance terrestre une vie antérieure purement spirituelle, que nous avons qualifiée de première vie du Fils unique de Dieu...

Cette première vie est donc celle qui se déroula depuis son engendrement divin, jusqu'au moment précis où l'archange Gabriel vint annoncer à Marie qu'elle allait donner naissance à un fils, grâce à l'opération du Saint-Esprit (Luc 1, 35). Celui-ci se chargea de confectionner et d'inséminer artificiellement des chromosomes spirituels masculins, sans doute par clonage de ceux de Joseph, puisqu'on ne saurait expliquer autrement une naissance « humaine » et la filiation davidienne de Jésus par son père putatif.

Il est à noter au passage que cette naissance miraculeuse avait échappé à saint Paul puisqu'il nous dit simplement que Jésus est né d'une femme¹ (et non d'une vierge) (Galates 4, 4), et qu'il était le fils

¹ – Femme dont il ignore le nom, de même pour son mari Joseph !

de David « selon la chair » (Romains 1, 3). Par ailleurs ni saint Marc, ni saint Jean ne semblent informés de cette naissance prodigieuse, puisqu'aucun d'entre eux n'en dit explicitement le moindre mot !

Les deux autres évangélistes Matthieu et Luc évoquent bien ce miracle extraordinaire lors de leurs récits de l'enfance de Jésus, mais ils n'en disent plus un mot lors de sa vie publique.

En outre, ces deux récits sont absolument incompatibles l'un avec l'autre, le premier, Matthieu, évoque une naissance durant le règne d'Hérode le Grand (décédé en -4 av. J-C), la présence de mages venus d'Orient, 2 ans après la naissance (Matthieu 2, 16), le massacre des innocents, la fuite en Égypte, le retour en Galilée après la mort d'Hérode, à cause de la mauvaise réputation de son fils Archélaüs nouveau roi de Judée, ils ne voulaient pas prendre le risque de rentrer chez eux à Bethléem, dans leur maison (Matthieu 2, 11) de Judée, et non en Galilée. La sainte famille préfère donc s'établir en Galilée, sous la juridiction d'Hérode Antipas à la réputation moins sulfureuse.

Dans le récit de Luc, rien de tout cela, nous sommes en +6 après J-C, lors du recensement de Quirinius (Luc 2, 2), il n'est donc pas question d'avoir peur d'Hérode, décédé depuis environ une dizaine d'années, donc pas question du massacre des innocents, du voyage en Égypte, du retour pour se réfugier en Galilée comme nouveau lieu de résidence, puisque c'était là leur lieu habituel de vie !

Luc ne connaît pas non plus bien sûr l'arrivée étonnante des mages qui auraient appris précédemment aux habitants de Jérusalem et à Hérode, la naissance d'un roi juif à Bethléem, mais il ajoute un événement merveilleux extraordinaire : une apparition angélique aux bergers qui gardaient leurs troupeaux dans les champs. C'est tout d'abord un ange qui vient leur annoncer la naissance du Christ à Bethléem, il est rapidement suivi « d'une armée céleste » qui louait Dieu dans les hauteurs, puis ceux-ci disparaissent aussi rapidement qu'ils étaient venus une fois leur show terminé... Cette théophanie extraordinaire ne troubla pas semble-t-il le sommeil des habitants de Bethléem !

1.1 LA PAISIBLE VIE TRINITAIRE

1.1.1 *Qu'y avait-il au commencement ?*

Nous avons vu que selon le dogme catholique et le symbole de Nicée, Jésus, Fils unique de Dieu, n'a pas été créé mais engendré, et ceci de toute éternité, contrairement à ce que prétendait Arius qui osait affirmer qu'il l'avait été à sa naissance terrestre et qu'il fut un temps où il n'était pas ! Quoi qu'il en soit, et comme cet hérétique le soulignait, cette décision des pères de Nicée nous impose de croire qu'il s'agit du seul cas connu où un Fils engendré a le même âge que son père ! (cf. Introduction)

Compte tenu de ce dogme nous devons donc admettre que depuis la plus haute antiquité antérieure, le Père éternel devait mener une vie paisible avec son Fils, et probablement, bien que l'Église ne soit guère précise à ce sujet, avec le Saint-Esprit.

En effet, puisque l'Église affirme que seul le Père éternel est inengendré, il faut bien admettre que le Saint-Esprit a connu lui aussi un engendrement ! Ici nous avons une nouvelle incertitude : a-t-il été engendré comme le Fils de toute éternité, ou cet engendrement eut-il lieu ultérieurement ?

La réponse semble différente selon la confession catholique ou orthodoxe. En effet, selon ces derniers, et selon leur credo, le Saint-Esprit procède uniquement du Père, solution qui est conforme au symbole initial défini au premier concile de Constantinople en 381¹, elle est aussi parfaitement en accord avec Jean (15, 27) « *l'Esprit de vérité qui vient du Père* ». Dans ce cas il paraît logique de penser qu'il soit comme le fils, « né du Père avant tous les siècles » (article 2 du credo de Nicée).

Par contre, selon les catholiques, le Saint-Esprit « procède » du Père « et » du Fils. Dans ce cas on pourrait admettre que son engendrement soit le résultat d'une discussion théologique entre le Père et son Fils, et

1 – Le credo occidental qui intègre le « filioque », c'est-à-dire l'affirmation que l'Esprit-Saint procède également du Fils survint progressivement à partir du quatrième siècle pour s'intégrer au credo par le pape Benoît VIII en 1014 (cf. Dictionnaire critique de théologie, PUF, page 565). Ce dogme fut l'une des raisons de la rupture définitive des deux religions en 1054.

qu'il serait donc survenu au cours de l'éternité antérieure mais postérieurement à celui du Fils.

Enfin cette « procession » du Saint-Esprit semble bien mystérieuse, en effet s'agissant des trois personnes trinitaires le catéchisme catholique (article 245) nous dit que « *l'Esprit-Saint est Dieu, un, et égal au Père et au Fils, de même substance et aussi de même nature* » et il ajoute « *il est à la fois l'Esprit du Père et du Fils* ». Heureusement l'Église nous dit qu'il y a là un mystère incompréhensible ! (Catéchisme, article 234).

En effet la stricte égalité entre personnes divines de l'article 245 paraît bien compromise lorsque l'Église évoque cette « procession », cette union étrange de l'Esprit-Saint avec les deux autres, car autant que je sache celle-ci n'a jamais affirmé que le Père ou le Fils procédaient eux aussi de l'Esprit-Saint ! Il y a donc une dissymétrie certaine dans l'union des trois personnes ! Sans oublier la « super omniscience » du Père qui est le seul, selon Jésus, à connaître la date de la fin du monde ! (Matthieu 24, 36) ou (Marc 13, 32).

1.1.2 Résumé des principales options

— selon Arius, le Père aurait été seul depuis la haute antiquité antérieure à régner au firmament des cieux, ce qui amena sans doute saint Augustin à se poser la question « *je me demande à quoi le Père éternel pouvait passer son temps avant la création du monde !* », modestement il avoue qu'il n'en sait rien...

— selon le dogme orthodoxe, le Père aurait pu dès les origines, former une triade céleste avec son Fils et le Saint-Esprit, dont on ignore le degré de parenté avec le Père. En effet, il ne saurait être un autre Fils, puisque la seconde personne est décrétée Fils unique de Dieu... Cette hypothèse a l'avantage de la logique si l'on admet l'engendrement du Saint-Esprit de toute éternité !

— selon le dogme catholique, le Père aurait pu avoir en premier lieu des discussions et des réflexions avec son Fils, au cours desquelles ceux-ci décidèrent d'un commun accord d'engendrer aussi le Saint-Esprit. (Hypothèse personnelle mais comment expliquer autrement cette « procession » mystérieuse du Père et du Fils ?)

Avouons qu'il est difficile de conclure !

1.1.3 *Que s'est-il passé avant la création du monde ?*

Après l'engendrement du Saint-Esprit (simultané ou postérieur à celui du Fils), suit une période probablement assez calme où ces trois personnes continuèrent à échanger et à réfléchir sur la suite des événements. S'ennuyant un peu, semble-t-il, la sainte triade décida de programmer plusieurs événements, le premier, selon la Bible, survint dans le ciel : ce fut la création angélique, on ignore si Dieu « vit que cela était bon » car elle fut suivie bientôt hélas d'une rébellion qui n'était pas prévue, malgré la prescience que l'on accorde généralement à la divinité.

Ensuite, les trois personnes divines, méditant sur ces événements, décidèrent de procéder à la création du monde terrestre, certains textes nous disent que c'est la seconde personne qui fut chargée de ce travail colossal, par exemple (Jean 1, 3) « *L'univers n'a existé que par lui* ».

Cependant l'article 198 du catéchisme, en conformité avec le credo², mais en contradiction avec le prologue de l'évangile de Jean, nous dit que c'est Dieu le Père tout puissant qui a créé le ciel et la terre !

Par ailleurs lorsqu'on lit le Pasteur d'Herma, on comprend que ces deux options ne sont pas évidentes. En effet selon Herma le Saint-Esprit a créé toutes choses et c'est aussi lui qui s'est incarné en Marie³ ! C'est « *l'Esprit-Saint préexistant, qui a créé toutes choses, Dieu l'a fait habiter dans la chair qu'il avait choisie* » ! Herma était paraît-il le frère de Pie 1^{er}, pape de 140 à 155 environ, qui a exclu Marcion de la grande église en 144 comme hérétique, mais qui n'a pas eu la même attitude vis-à-vis de son frère !

Il est cependant logique d'admettre qu'une décision aussi importante fut prise collégalement, même si le maître d'œuvre, ou le bras exécutif, fut seulement la seconde ou la troisième personne...

Hélas ! nous verrons bientôt que ces deux décisions divines capitales pour la suite des événements, conduisirent rapidement à une évolution un peu chaotique du ciel et de la terre, évolution si malheureuse qu'elle obligea bientôt le Père éternel à prendre des mesures drastiques pour revenir rapidement sur des bases plus saines.

2 – C'est le premier article des deux credo : le symbole des apôtres et le credo de Nicée-Constantinople.

3 – Cf. « Les pères apostoliques » aux éditions du Cerf, 1990, page 433.

Pour la première création angélique, un terrible combat céleste fut nécessaire (cf. chapitre 1.3). Pour la création terrestre, la suite fut tellement catastrophique qu'il fallut trouver, au sein de l'humanité, un adorateur plus fiable que les autres, que Dieu décida de sauver d'une catastrophe planétaire ! Il s'appelait Noé... Le reste de l'humanité disparut dans un holocauste tel que toute civilisation fut anéantie, ce qui posa par la suite quelques problèmes lorsque Champollion découvrit l'ancienneté de la civilisation égyptienne au XIX^e siècle. En effet cette civilisation se trouvait être antérieure à la date présumée du déluge telle que calculée par les théologiens ! (cf. chapitre 1.5)

Mais voyons tout d'abord ce que fut la création angélique...

1.2 LA CRÉATION ANGÉLIQUE

1.2.1 *Quelques données essentielles*

Selon le catéchisme de l'église catholique de 1992, l'existence des anges est une vérité de foi (Article 328), ils sont serviteurs et messagers de Dieu et, selon Matthieu (18, 10), « *ils contemplent constamment la face du Père qui est aux cieux* ».

Ce sont des créatures personnelles et immortelles qui dépassent en perfection toutes les créatures visibles (Article 330). L'Église ajoute (Article 331) que les anges ont été créés par le Fils et pour lui ! (sans doute avec la bénédiction de son Père et du Saint-Esprit). Dans les articles suivants (332 à 336) le catéchisme cite les nombreuses preuves de l'existence des anges dont témoignent aussi bien l'Ancien que le Nouveau Testament.

La création angélique, si l'on en croit le livre de Job (chapitre 38) eut lieu avant la création du monde. Les anges, appelés « fils de Dieu » dans ce livre, assistent en effet à la création du monde en poussant des acclamations (Job 38, 7) ! On subodore donc que dès les origines, la triade divine exprima un besoin de glorification.

Il est en effet concevable qu'une glorification en circuit fermé entre trois personnes fussent-elles divines ait pu paraître insuffisante et engendrer une certaine lassitude au bout d'un certain temps.

Cette création angélique devait donc correspondre à ce besoin de glorification, dont les textes bibliques, aussi bien l'Ancien que le Nouveau Testament, ne cessent de nous entretenir.

Par exemple, au chapitre 17 de son évangile, saint Jean nous confirme que Dieu le Père et son Fils ne sont jamais fatigués de se voir glorifiés. Aux versets 4 et 5, Jésus nous dit, en s'adressant à son Père : « *Je t'ai glorifié sur la terre, j'ai achevé l'œuvre que tu m'avais donné à faire. Et maintenant, Père, glorifie-moi auprès de toi, donne-moi cette gloire que j'avais auprès de toi dès avant que le monde existe.* », de même au verset 24 « *Père, si tu me les as donnés, je veux qu'ils soient avec moi là où je suis : je veux qu'ils voient ma Gloire, que déjà tu me donnes parce que tu m'as aimé dès avant la fondation du monde* ».